

Commission des Infractions aux Règles de Jeu (CIRJ)

Décisions CIRJ du 13 février 2009 :

NOM	PRENOM	CLUB	DIV	MATCH	DATE	INFRACTION	DECISION CIRJ
BULCKE	Karl	Rennes	D3	Rennes - Orléans	07/02/09	charge dans le dos	méconduite pour le match
COLLON	Arthur	Mont Blanc	Espoir EI	Mont Blanc - Annecy	11/02/09	coup de coude	méconduite pour le match
CUCUZZA	Doriano	Mulhouse	U18 Exc	Mulhouse - Amneville	07/02/09	incorrection envers les officiels	complément d'information
DICK	Jonathan	Montpellier	D1	Valence - Montpellier	07/02/09	incorrection envers les officiels	1 match ferme
JOSSEAUME	Cyril	Valence	D1	Gap - Valence	31/01/09	altercation	méconduite pour le match
MARIC	Daniel	Dijon	LM	Dijon - Epinal	10/02/09	incorrection envers les officiels	2 matchs fermes
MARTEL	Marc André	Mulhouse	D2	Font Romeu - Mulhouse	07/02/09	incorrection envers les officiels	1 match ferme
MEDEIROS	Eric	Valence	D1	Valence - Montpellier	07/02/09	seconde pénalité de méconduite	méconduite pour le match
QUINCET	Alexandre	Rennes	D3	Rennes - Orléans	07/02/09	coup de tete	2 matchs fermes
SERRANO	Adryan	Valence	D1	Gap - Valence	31/01/09	charge incorrecte	méconduite pour le match
WENDLING	Léonard	Besançon	D3	Besançon - Toulon	07/02/09	cinglage	2 matchs fermes

L'infraction indiquée correspond à la codification IIHF ; la décision prend en compte la nature de la pénalité (MPM ou PMM) et les circonstances de l'infraction.